

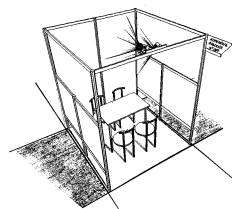
FORMULES DE PARTICIPATION

Chaque formule ci-dessous comprend :

- Votre fiche de présentation dans le catalogue envoyé aux donneurs d'ordres,
- Le catalogue technique regroupant les besoins des donneurs d'ordres,
- L'élaboration de votre planning de rendez-vous,
- La pause-café permanente, les déjeuners des 22 & 23 juin 2010 et le cocktail du 22 au soir.

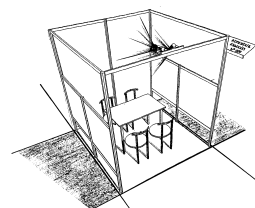
Forfait "ProFood" (1 personne / 1 société / 1 planning) 4 140€ HT

- Stand fixe de **4 m²**, 1 personne.
- Dotation : 1 enseigne drapeau, 1 table, 3 chaises, moquettes, éclairage, branchement électrique
- **Parrainage** : nous invitons vos prospects gratuitement au nom de votre société et prenons en charge l'hébergement de ceux qui s'inscriront à la convention d'affaires.



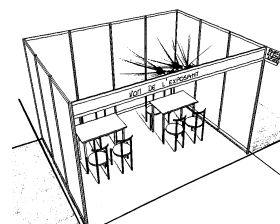
Forfait "ProFood PLUS" (1 personne / 1 société / 1 planning) 4 760€ HT

- Stand fixe de **6 m²**, 1 personne.
- Dotation : 1 enseigne drapeau, 1 table, 4 chaises, moquettes, éclairage, branchement électrique.
- **Parrainage** : nous invitons vos prospects gratuitement au nom de votre société et prenons en charge l'hébergement de ceux qui s'inscriront à la convention d'affaires.



Forfait "ProFood PRESTIGE" (2 personnes / 1 société / 1 planning) 6 210€ HT

- Stand fixe de **12 m²**, **2 personnes**.
- Dotation : 1 enseigne drapeau, 1 table, 4 chaises, moquettes, éclairage, branchement électrique + 1 table basse avec 3 chauffeuses, 1 présentoir, 1 enseigne bandeau.
- **Parrainage** : nous invitons vos prospects gratuitement au nom de votre société et prenons en charge l'hébergement de ceux qui s'inscriront à la convention d'affaires.



OPTIONS

1 personne supplémentaire 560€ HT

Cette option vous autorise à venir accompagné d'une deuxième personne sans planning de rendez-vous supplémentaire.

Sont inclus : l'assistance de l'équipe **abe** pour lui organiser des rendez-vous informels sur place, les déjeuners des 22 & 23 Juin 2010 et le cocktail du 22 au soir.

Pourquoi venir à plusieurs ?

Vous **optimisez** votre présence, vous rencontrez un **maximum de contact**, vous **recevez les décideurs** qui se présentent spontanément sur votre stand et d'une manière générale vous êtes plus flexible dans la gestion de votre participation. Vous offrez une **expertise approfondie** à vos interlocuteurs (mise en présence de compétences complémentaires).

Planning de rendez-vous supplémentaire 1 759€ HT

Ce planning vous permet d'optimiser votre participation.

(Valable uniquement dans le cadre de la formule « ProFood PRESTIGE »)

La prestation comprend :

- 1 planning de rendez-vous supplémentaire (sur votre stand)
- 1 dotation mobilier en plus (1 table + 3 chaises)
- L'inscription gratuite d'une personne supplémentaire

Insertion publicitaire dans le catalogue « en ligne » des participants 259€ HT

Outre la fiche de présentation dans le catalogue, chaque participant peut joindre un encart publicitaire (avec votre charte graphique).

Si vous optez pour une insertion publicitaire, celle-ci sera placée juste après votre fiche de présentation décrivant vos compétences et vos savoir-faire, dans le catalogue HTML. Vous avez une entière liberté de création quant au contenu de ce document.

Le catalogue sera consultable sur Internet quelques semaines avant ProFood au moment de la sélection des entreprises pour l'organisation des rendez-vous.

De plus chaque participant recevra sur place une clé USB contenant le catalogue au format HTML.

Forum de l'innovation GRATUIT

Nous vous proposons de présenter un produit innovant lors du Forum de l'Innovation.

Cette **prestation gratuite**, simplement conditionnée par votre inscription préalable à ProFood, est une opportunité pour vous démarquer de la concurrence et un moyen supplémentaire d'optimiser votre participation.

Le grand prix de l'Innovation récompense deux types d'innovations :

L'innovation peut concerner un produit, un équipement, un système ou un service. Celle-ci doit constituer une forte valeur ajoutée pour l'utilisateur.

- **L'innovation technologique** : une nouvelle technologie qui n'existe pas encore sur le marché ou que vous avez lancé sur le marché en 2009 / 2010.
- **L'innovation applicative** : vous avez développé une nouvelle application grâce à une technologie déjà connue et ce en 2009 / 2010.

Un descriptif détaillé des produits / savoir-faire pré-sélectionnés **figurera dans le catalogue remis à l'ensemble des participants**.

Déroulement :

- **La pré-sélection des innovations** : le jury est composé de membres représentatifs de la profession : journalistes, associations, syndicats, groupement professionnels et utilisateurs.

Le jury se réunira pendant ProFood afin d'apprécier la réalité de l'innovation annoncée par l'auteur et rencontrer les concurrents. Afin que le jury puisse examiner votre innovation, il est nécessaire de nous faire parvenir une maquette / photo et explicatif pour **le 2 Juin 2010 au plus tard**.

Le jury se déplace pour rencontrer les candidats sur leur stand ou sur un point de rendez-vous.

Ce jury n'a pas pour vocation de certifier la conformité des produits. Chaque entreprise est responsable des produits qu'elle présente.

- **Le Grand Prix de l'Innovation** : Les produits sélectionnés par le jury seront présentés à l'ensemble des participants pendant ProFood (un espace est mis à disposition pour y présenter votre innovation, grâce à des petits panneaux ou de la vidéo).

Ce sont le jury, les donneurs d'ordres et exposants qui éliront le produit le plus innovant. Les prix sont remis aux gagnants à l'occasion du cocktail du 22 Juin au soir.

FORMULES DE SPONSORING

SPONSOR GOLD..... 20 182€ HT

- **1 stand de 18m²**

Dotation : 1 enseigne drapeau, 1 table, 4 chaises, 1 table basse, 3 chauffeuses, 1 présentoir, 1 enseigne bandeau, moquette, éclairage, branchement électrique

- **1 planning de rendez-vous sur les 2 jours de la convention**

- **10 minutes de spot publicitaire**

Diffuser 1 spot par jour sur nos écrans plasma durant toute la convention

- **Logo :**

- dans la rubrique « **Partenaires** » sur nos écrans plasma
- sur les **badges** de tous les participants
- dans le **catalogue des participants** (catalogue sur clé USB)
- sur la page « **Partenaires/sponsor** » du site **Internet ProFood**, avec un lien vers votre site Internet
- sur nos **opérations de marketing direct et communication** (fax, e-mailing, encart publicitaire, insertion presse...)

- **1 kakémono** à l'entrée du salon

- **1 goodies ou 1 support de communication** (plaquettes, dépliants...)

- **5 entrées libres pour des participants supplémentaires** (accès déjeuners et conférences)

SPONSOR PREMIUM 11 902€ HT

- **1 stand de 12m²**

Dotation : 1 enseigne drapeau, 1 table, 4 chaises, 1 table basse avec 3 chauffeuses, 1 présentoir, 1 enseigne bandeau, moquette, éclairage, branchement électrique

- **1 planning de rendez-vous sur les 2 jours de la convention**

- **Logo :**

- dans la rubrique « **Partenaires** » sur nos écrans plasma
- dans le **catalogue des participants** (catalogue sur clé USB)
- sur la page « **Partenaires/sponsors** » du site Internet de ProFood, avec un lien vers votre site Internet

- **1 kakémono**

- **1 goodies ou 1 support de communication** (plaquettes, dépliants...)

- **5 entrées libres pour des participants supplémentaires** (accès déjeuners et conférences)

DES ACTIONS EXCLUSIVES DE PARRAINAGE!

- **Le déjeuner** **3 312€ HT**
Profitez des moments de convivialité au cœur du parc de la Beaujoire pour communiquer sur votre société.
 - Logo sur le menu
 - Temps de parole de 10 minutes
 - 1 Goodies
 - Kakémono à l'entrée
 - Logo dans le catalogue
- **La soirée de Gala** **11 281€ HT**
Sponsor officiel de la soirée de Gala :
 - Prise de parole de 15 minutes
 - 10 invitations offertes à vos clients ou prospects
 - Signalétiques (1kakémono, 1affiche...)
 - 1 Goodies (cadeau à votre effigie)
 - 1 page dédiée à la Soirée de Gala et à votre société, sur notre site Internet
 - Diffusez votre publicité de 10 minutes maximum, en continu pendant 2 jours sur écrans plasma

COMMUNIQUER EN AMONT !

***Préparez votre convention avec des supports électroniques
qui vous assureront une meilleure visibilité.***

- **Bannière Internet** **1 100€ HT**
Bénéficiez de la fréquentation du site Web www.profoodmeetings.com pour capter un trafic très qualifié vers votre propre site Internet.
- **Logo rubrique « Liste des exposants »** **550€ HT**
Insérez votre logo sur notre site dans la rubrique « Liste des exposants »
- **E-mailing** **2 070€ HT**
Profitez de notre vague d'e-mailing* à destination de plus de 10 000 donneurs d'ordres ciblés. Insérez votre logo avec un lien direct vers votre site.
* Pour l'envoi sur plusieurs campagnes, nous contacter.

BENEFICIEZ DE SUPPORTS EXCLUSIF !

***Assurez-vous une visibilité optimale en personnalisant
des supports exclusifs à large diffusion.***

- **Sacoche de l'événement** **2 950€ HT**
Vous nous fournissez la sacoche d'accueil de l'événement à vos couleurs.
(Nous contacter pour les quantités)
- **Cordons porte-badges** **2 587€ HT**
Faites de chaque participant à la convention un ambassadeur de choix de votre entreprise.
(Nous contacter pour les quantités).
- **Logo sur clé USB** **4 036€ HT**
Affichez votre logo et bénéficiez d'un espace de présentation de votre société sur la clé USB.

OFFRES DE PROMOTIONS & DE COMMUNICATION

CREEZ L'ÉVÉNEMENT EN EXPOSANT VOTRE SAVOIR-FAIRE !

- **Animer un conférence**..... 1 294€ HT
Dédiée à la promotion de votre savoir-faire au travers d'un témoignage client. (Durée 40 minutes)
- **Démonstration & Animation**..... 3 001€ HT
Vous disposez de 10 minutes afin de présenter vos produits, systèmes, nouveautés sur écran plasma placé aux endroits stratégiques. **ACTION LIMITÉE À 3 SOCIÉTÉS !!!**
- **Votre logo sur écran**..... 776€ HT
- **Plaquette** 776€ HT
Insérez votre publicité dans la pochette d'accueil.

VOTRE SIGNALÉTIQUE !

Soyez les premiers à être vus par les participants en affichant votre identité sur les lieux stratégiques de la manifestation.

- **PLV** 1 966€ HT
Disposez 1 kakémono ou 1 affiche ou 1 voile à l'accueil, à la pause café ou dans votre allée.
- **Business Centre** 3 208€ HT
Offrez à votre entreprise un emplacement idéal en sponsorisant le Business Centre* aux couleurs de votre société par le biais de plaquettes, affiches, kakémono...
**stand de 12 m² équipé d'ordinateurs, imprimantes, fax et télécopieur en accès libre pour l'ensemble des participants.*
- **Goodies** 1 138€ HT
Distribuez pendant la Convention d'Affaires 1 cadeau (stylos, stickers...) aux participants.
- **Plan d'orientation** 673€ HT
Disposez votre logo sur notre plan d'orientation distribué à tous les participants dès leur arrivée.

BON DE COMMANDE

FORMULES DE PARTICIPATION

- Forfait « ProFood » 4 140€ HT
- Forfait « ProFood PLUS » 4 760€ HT
- Forfait « ProFood PRESTIGE » 6 210€ HT

- Personne supplémentaire 560€ HT
- Planning de rendez-vous supplémentaire 1 759€ HT
- Insertion publicitaire dans le catalogue 259€ HT

TOTAL € HT

FORMULES DE SPONSORING

- Sponsor Gold 20 182€ HT
- Sponsor Premium 11 902€ HT

TOTAL € HT

DES ACTIONS EXCLUSIVES DE PARRAINAGE !

- Le déjeuner 3 312€ HT
- La soirée de gala 11 281€ HT

TOTAL € HT

COMMUNIQUEZ EN AMONT !

- Bannière Internet 1 100€ HT
- Logo rubrique « Liste des participants » 550€ HT
- E-mailing 2 070€ HT

TOTAL € HT

BENEFICIEZ DE SUPPORTS EXCLUSIF !

- Sacoche de l'événement 2 950€ HT
- Cordons porte-badge 2 587€ HT
- Logo sur clé USB 4 036€ HT

TOTAL € HT

CREEZ L'EVENEMENT EN EXPOSANT VOTRE SAVOIR-FAIRE !

- Animer une conférence 1 294€ HT
- Démonstration & animation 3 001€ HT
- Votre logo sur écran 776€ HT
- Plaquette 776€ HT

TOTAL € HT

VOTRE SIGNALÉTIQUE !

- PLV 1 966€ HT
- Business Center 3 208€ HT
- Goodies 1 138€ HT
- Logo sur plan d'orientation 673€ HT

TOTAL € HT

TOTAL Général € HT
TVA (19,6%) €

TOTAL € TTC

Règlement Général de ProFood 2010

17^{ème} Convention d'Affaires des procédés industriels du secteur agroalimentaire
Les 22 & 23 juin 2010-Nantes - Parc des Expositions de la Beaujoire

1/ Organisation : La convention ProFood 2010 est organisée par la société advanced business events (abe), SAS au capital de 50 000 euros, dont le siège social est situé au : 35/37, rue des abondances - 92513 Boulogne Billancourt cedex - France

2 / Objet : Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles la société abe organise et fait fonctionner cette convention. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'organisateur. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

3/ Lieu et dates : La convention ProFood 2010 se déroulera au Parc des Expositions de la Beaujoire, Nantes, France, les 22 & 23 juin 2010. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date. L'organisateur pourra annuler l'opération après avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera alors résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription versés.

4/ Admission, inscription, règlement, annulation : Pour être valables, les inscriptions doivent être établies au moyen de la demande d'admission officielle. L'organisation se réserve le droit de refuser toute demande d'admission pour quel que motif que ce soit, et sans avoir à justifier sa décision. La demande d'admission à ProFood 2010 est définitive et irrévocable. En cas de désistement à quelle que date que ce soit, et pour quelle que cause que ce soit, le signataire de la demande demeure redevable de l'intégralité du montant de sa participation. Le montant de la participation devra être payé à réception de la facture. A défaut de règlement à l'échéance convenue, la présente sera résiliée de plein droit, et son signataire n'en demeurera pas moins débiteur envers abe du dit règlement

5/ Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation : Le montant forfaitaire de participation est de 4 140 € HT, 4 760 € HT ou 6210 € HT suivant la formule choisie, avec possibilité d'options supplémentaires. Ce prix d'inscription à la convention ProFood 2010 comprend les prestations décrites dans les pages suivantes.

6/ Règles commerciales : Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par la convention ProFood sans l'accord des organisateurs.

Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux de la convention, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de la convention, pendant toute la durée de celle-ci.

7/ Clause de non obligation de résultat : L'organisateur s'engage à mettre en oeuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultat.

8/ Assurances : abe est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de ProFood. Cette responsabilité ne pourrait s'étendre, en aucun cas, aux dommages causés par des tiers aux participants. Le site répond de sa responsabilité civile en sa qualité de propriétaire des immeubles et installations fixes ou provisoires servant à la convention, ainsi que pour l'exploitation des entreprises et activités qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui, soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant les matériels lui appartenant ou les biens confiés ou apportés lors de la convention.

9/ Application du règlement : L'organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction au présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

10/ Compétence : En signant leur demande d'admission, les participants déclarent accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège d'abe sont seuls compétents.

Société

Coordonnées du contact : Mme Mlle M. Prénom : Nom :

Tel direct : Fax direct : E-mail :

Coordonnées de facturation : Mme Mlle M. Prénom : Nom :

Adresse complète:

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. direct : Fax direct : E-mail :

N° SIRET : Code NAF :

Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement général ci-dessus.

Fait à : Le : Par :

Signature : Cachet de l'entreprise :

Conditions de participation

- La présente demande d'admission doit être accompagnée d'un acompte correspondant à 60 % du montant total HT de votre participation.
- L'acompte reste acquis à la société abe en cas de défaillance de l'exposant.
- Le signataire déclare expressément avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus et s'engage à les respecter.
- La société advanced business events (abe) se réserve le droit de refuser une inscription sans être tenue de motiver sa décision.

Total : euros HT

Je joins un chèque d'acompte de 60% du montant HT à l'ordre de abe avec mon dossier

advanced business events – ProFood 2010

35/37 rue des Abondances - 92513 Boulogne Billancourt cedex
Ld : +33 (0)1 41 86 41 76 - Fax : +33 (0)1 46 04 57 61
profood@advbe.com / www.profoodmeetings.com
SAS au capital de 50 000 euros
Siret : 515 013 506 00024 - NAF : 8230 z
N° TVA intracommunautaire : FR 86 515 013 506